

# Le barème de frais suivant entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2025



C.P. 22248, Bankers Hall  
Calgary, AB T2P 4J6

**1.855.272.0051**

**BanqueHaventree.com**

**LinkedIn:** /company/haventreebank

**Facebook:** /haventreebank

**Instagram:** @haventreebank

<b>Modification du prêt</b>	Modification du montant du paiement, de la date d'échéance ou de la fréquence de paiement	
	Fréquence de paiement	90 \$
	Date de paiement	90 \$
	Modification de l'amortissement	150 \$
<b>Recouvrement/ défaut de paiement hypothécaire</b>	Traitement des paiements	100 \$
	Paiement en retard/retourné	250 \$
	Traitement d'une faillite/proposition de consommateur	500 \$
	Capitalisation des paiements	150 \$
	Frais d'administration mensuels appliqués pendant que le dossier fait l'objet d'une procédure légale	100 \$/mois
	Frais de traitement des arriérés de frais de copropriété	250 \$
	Frais d'assignation du dossier au gestionnaire immobilier	100 \$
	<b>Renouvellements</b>	Renouvellement ordinaire — Prêt hypothécaire de premier rang et de deuxième rang
Renouvellement ordinaire — Propriétés locatives		650 \$
Frais de prolongation		250 \$
Frais d'annulation d'un renouvellement		250 \$
<b>Quittance et/ou mainlevée du prêt hypothécaire</b>		Administration de la quittance (sauf en Alberta et au Québec)
	Relevé de paiement (sauf Alb., C.B., SK. et Man.)	100 \$ <sup>3</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (Ont.)	84,23 \$ <sup>1</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (C.B.)	40,37 \$ <sup>1</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (Alb.)	10 \$ <sup>1</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (Man.)	133 \$ <sup>1</sup>
	Frais gouvernementaux d'inscription d'une quittance et/ou mainlevée (Qc.)	162 \$ <sup>1-2</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (SK.)	55 \$ <sup>1</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (N.-É.)	100 \$ <sup>1</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (N.-B.)	85 \$/NID <sup>1-4</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (T.-N.)	100 \$ <sup>1</sup>
	Frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance (N.-É.)	77,25 \$ <sup>1</sup>
	Frais de réinvestissement	300 \$
	Cession/transfert	395 \$
	Quittance partielle (sauf au Québec)	500 \$
	<b>Annulation des engagements relatifs à la prise en charge et au transfert</b>	Ces frais s'appliquent à l'examen des documents de crédit d'un ou de plusieurs emprunteurs, que la demande soit approuvée ou incomplète. (Toutes les provinces sauf l'Alberta)
Libération/ajout d'un engagement		500 \$
Prises en charge par des emprunteurs admissibles ou non admissibles		500 \$
Violation d'un engagement		500 \$
<b>Taxes</b>	Demande de renseignements sur le statut	100 \$
	Frais d'administration des taxes	100 \$
	Conciliation des taxes	100 \$
	Administration des arriérés de taxes	150 \$
	Administration des arriérés de services publics	100 \$
	Annulation d'un compte de taxes en fiducie	100 \$
	<b>Relevés</b>	Relevé d'information hypothécaire (sauf en Alb., C.B., SK., Man.)
Réimpression d'un relevé annuel		50 \$
<b>Divers</b>	Inspection de la propriété	500 \$
	Frais d'administration annuels	500 \$
	Administration des assurances	325 \$/trimestre
	Frais d'administration des réclamations d'assurance	100 \$/déboursement
	Recherche/demande de copie des documents au dossier	50 \$
	Recherche dans le dossier, examen des comptes ou enquête	75 \$/heure
	Calendrier d'amortissement	25 \$
	Traitement des retenues	500 \$

La Banque Haventree se réserve le droit d'imposer des frais raisonnables pour d'autres services administratifs.

Les frais d'administration ou de service qu'un ou plusieurs emprunteurs doivent à la Banque Haventree et qu'ils n'ont pas payés s'ajoutent à la dette hypothécaire et portent intérêt au taux indiqué aux présentes. Les frais peuvent changer de temps à autre. Pour en savoir plus, visitez notre site Web à [www.banquehaventree.com](http://www.banquehaventree.com)

<sup>1</sup> Les frais d'enregistrement du gouvernement peuvent changer sans préavis.

<sup>2</sup> Les frais gouvernementaux d'enregistrement d'une quittance au Québec doivent être réglés au moment de la quittance avec le notaire en fonction.

<sup>3</sup> Le montant du relevé de paiement sera inclus dans le montant total du paiement/ de la quittance.

<sup>4</sup> NID = Numéro d'identification de propriété